

# LE JOURNAL D' HÉPATO-GASTRO-ENTÉROLOGIE



## L'HÉPATO-GASTROENTEROLOGIE EN PERIL !

**Le Bureau de l'AFIHGE**  
**(Association Française des Internes d'Hépatogastroentérologie)**  
Janvier 2017 - 01

A partir de novembre 2017 une nouvelle architecture du troisième cycle des études médicales se mettra en place suite à la publication au journal officiel du décret no 2016-1597 du 25 novembre 2016. L'internat se décomposera en 3 phases, une phase socle d'une durée de 1 an, une phase d'approfondissement de 2 à 3 ans suivie d'une phase de consolidation, en « autonomie supervisée » pendant laquelle l'interne, qui aura alors soutenu sa thèse portera un statut d'assistant de 3ème cycle. Concernant l'Hépatogastroentérologie, nous ne cessons de demander un allongement de la durée du DES à 5 ans afin de répondre à l'étendue des compétences nécessaires dans une spécialité en plein essor !

Malgré une demande de l'ensemble du corps professoral (CNU et CDU-HGE), des différentes sociétés savantes, des internes et de leurs représentants au sein de l'AFIHGE, la mission dirigée par Benoît Schlemmer refuse de nous entendre, et maintient un internat de 4 ans pour l'Hépatogastroentérologie.

Ainsi, les internes auront 6 semestres tels que nous les connaissons actuellement avant d'être responsabilisés pendant un an dans un service en tant qu'assistant de troisième cycle. La dernière année étant une phase de consolidation, l'ensemble des connaissances communes à tous les hépatogastroentérologues devra être acquis en trois ans. Les internes d'Hépatogastroentérologie estiment à 68% d'après un sondage réalisé il y a quelques mois qu'il est difficile en 6 semestres d'avoir les compétences de l'ensemble de notre spécialité du fait de sa diversité, de sa multiplicité d'organes, et de sa dimension technique et interventionnelle. Il est inutile de préciser qu'un internat en 6 semestres limitera considérablement la possibilité de réaliser des stages hors maquette de type radiologie ou réanimation sans amputer notre formation sur un autre aspect de l'Hépatogastroentérologie. Ces stages « hors spécialité » sont pourtant une ouverture indispensable à notre formation afin d'en garantir la transdisciplinarité. De plus, comment les internes pourront-ils réfléchir à une éventuelle surspécialisation ou orientation de carrière qu'il faudra choisir précocement sans même maîtriser l'Hépatogastroentérologie commune ?

Le décret du 25 novembre stipule que les modalités d'accès et le nombre d'étudiants autorisés à suivre une option ou une formation spécialisée transversale (FST) seront fixés chaque année par arrêté ministériel. Ce contingentement de l'accès aux options et FST limitera considérablement les possibilités de formation complémentaire des futures promotions d'internes.

Nous pouvons également avoir des inquiétudes sur les possibilités qu'auront les internes d'effectuer un clinicat ou un assistantat à l'issue du DES étant donné le statut particulier qui sera le leur au cours de la phase de consolidation.

Malgré la demande forte exprimée et répétée par nos collègues, CDU, CNU et les internes, le gouvernement reste hermétique à nos revendications, et réalise le choix mortifère de limiter notre formation pour des raisons budgétaires.

L'Hépatogastroentérologie, spécialité médico-technique, voit également sa diversité (de pathologies, d'organes et de gestes...) à laquelle nous sommes attachés et qui fait l'attrait de notre discipline mise à mal.

Ainsi, parmi la liste des options et FST proposées par le Pr Benoît Schlemmer à la commission en charge de la réforme du troisième cycle (CNEMMOP) nous voyons apparaître une option « d'endoscopie chirurgicale » au DES de chirurgie digestive. Alors que 35 % des internes d'Hépatogastroentérologie souhaitent s'orienter vers une carrière d'endoscopiste interventionnel, nous verrons nos options contingentées et nos demandes limitées au profit des chirurgiens. Après des années de développement et de recherche, le gouvernement, conseillé par Benoît Schlemmer, nous impose un transfert de compétences après avoir ignoré les revendications de tous les représentants de la spécialité, internes et seniors ! Comment prétendre réaliser des procédures endoscopiques complexes sans connaître l'endoscopie diagnostique et l'endothérapie ?

De manière tout aussi surprenante, la proctologie médico-chirurgicale n'est plus une spécialisation commune (FST) de la chirurgie digestive et de l'Hépatogastroentérologie, mais une option pour l'hépatogastroentérologue faisant ainsi fi de sa composante chirurgicale à laquelle nous sommes extrêmement attachés.

De même, la nutrition, malgré la pléthore de service de gastroentérologie ET nutrition en France a été intégralement attribuée à l'Endocrinologie dans le nouvel intitulé du DES « Endocrinologie-Diabétologie-Nutrition » dans l'arrêté du 13 novembre 2015. Ainsi, l'hépatogastroentérologue est exclu de la prise en charge nutritionnelle des patients, qui est pourtant au cœur des pathologies des maladies du foie et de l'appareil digestif. La nutrition doit rester une compétence commune dont nous sommes un des acteurs majeurs.

La Médecine Interne s'est vue attribuée une composante « d'immunologie clinique » et une durée de DES de 5 ans, avec l'objectif in fine de prendre en charge les maladies de système en englobant notamment les maladies inflammatoires chroniques intestinales, pouvant ainsi nous amputer à terme de la dimension immunologique de notre spécialité et la prise en charge de ces pathologies.

La mission Schlemmer, insouciante des réalités de terrain a essuyé d'un revers de main l'option « d'hépatologie avancée » dont l'objectif était de former les internes d'Hépatogastroentérologie à l'hépatologie de recours comprenant des pathologies fréquentes relevant de centres tertiaires, comme les pathologies ayant trait à la prise en charge des transplantations hépatiques et qui répondent à un exercice particulier pour lequel des terrains de stages appropriés, avec des objectifs pratiques et théoriques spécifiques sont indispensables.

La réforme brade notre spécialité dans son ensemble après avoir évincé ses représentants des négociations ! Soucieux de défendre la diversité de notre discipline, essentielle à son attractivité et son exercice, nous alarmons l'ensemble de la profession de la réalité de la situation et affirmons notre volonté de mobilisation si le gouvernement continue à ignorer nos inquiétudes.

L'AFIHGE, en ces temps de menace, vous exprime sa profonde détermination à défendre plus que jamais la richesse de notre spécialité !

**Le Bureau de l'AFIHGE (Association Française des Internes d'Hépatogastroentérologie)**  
Janvier 2017 - 01



*«Les propos exprimés n'engagent que leurs auteurs à l'exclusion de ses annonceurs»*



**SYNDICAT NATIONAL DES MEDECINS FRANÇAIS  
SPECIALISTES DE L'APPAREIL DIGESTIF**

Le Syndicat est là pour répondre à toutes vos questions concernant  
votre pratique libérale ou hospitalière, CCAM, parcours de soins ...  
**Inscription gratuite à la newsletter sur le site du Synmad : [www.synmad.com](http://www.synmad.com)**

79, rue de Tocqueville - 75017 PARIS  
Tél. : 01 44 29 01 30 ou 01 44 29 01 23 - Fax : 01 40 54 00 66  
Email : [synmad@wanadoo.fr](mailto:synmad@wanadoo.fr)

Rédacteur en Chef : Dr Franck DEVULDER  
Directeur de publication : Jean-Fabien REY

**Editions DUREY**  
706, Chemin du Suy Blanc - 06610 LA GAUDE  
Tél. : 04 92 27 38 87 - Fax : 04 92 12 81 18

Pour recevoir correctement notre newsletter, il est conseillé d'ajouter notre email dans vos expéditeurs autorisés et/ou dans votre carnet d'adresses. **Consultez l'aide en ligne.**

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, modifiée en 2004 vous disposez d'un droit d'accès aux informations vous concernant ainsi que, le cas échéant, d'un droit de rectification sur simple demande à CCC. Si vous ne souhaitez plus recevoir cette newsletter, **suivez ce lien.**